

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 juin 2025

Participants :

BREVIA	Nathalie
CHABERT	Jean-Paul
CHEVALIER	Aurélie
COMMERÇON	Anne
CORDIER	Danielle
COUVERT	Laurent
DESSEAUX	Nadine
DUNAND	Martine
FLETY	Pierre
HAUTSON	Madeleine
IDEILON	Maryse
MENGUAL	Nathalie
PINEAU	Jean-Louis
RAYMOND	Jean-Baptiste
SAULCE	Bernard
SELLIER	Brigitte
STEVANT	Julien
TRAVEAUX	Marie-Anne

Excusés :

CHRISTOPHE	Hervé, pouvoir à Jean-Paul CHABERT
DEROO	Jérôme, pouvoir à Marie-Anne TRAVEAUX

1. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 avril

Proposition de correction au paragraphe 3 : remplacer « bénévoles » par « administrateurs-trices ».

Vote POUR à l'unanimité des présent·es et représenté·es

2. Élection du Bureau

Marie-Anne rappelle que le rôle de la secrétaire n'est pas de faire les compte-rendus. Ainsi c'est en début de chaque réunion que sera établi qui fera le compte-rendu. La secrétaire est garante des statuts et du bon fonctionnement des instances.

Le nombre de membres ne devrait pas dépasser la moitié du nombre d'administrateurs-trices pour éviter que le CA soit une chambre d'enregistrement.

Le vote se fera à bulletin secret.

Sont candidates ou candidats :

Présidence : Marie-Anne TRAVEAUX
Trésorière : Danielle CORDIER
Secrétaire : Madeleine HAUTSON
Secrétaire-adjointe : Danielle CORDIER
Membre : Nathalie BREVIA
Membre : Jean-Paul CHABERT
Membre : Jean-Louis PINEAU
Membre : Bernard SAULCE

Vote POUR à la majorité des présent·es et représenté·es

Marie-Anne présente un processus et laisse des documents expliquant ce qu'est l'élection sans candidat. Ces modalités pourront, si le Conseil d'administration en est d'accord, être appliquées à partir de 2026. La décision est à prendre au printemps 2026.

Voir les documents en annexe.

3. Tarifs ALSH à la rentrée de septembre

Il est proposé de ne pas les modifier. En effet, les contraintes par la CAF sur les tarifs de certaines tranches nous permettant d'obtenir des bonus de subvention nous poussent à ne pas les augmenter.

A noter que les non rivois se situent dans les tranches supérieures de QF et l'année dernière un ajustement de ces tranches a permis une petite augmentation.

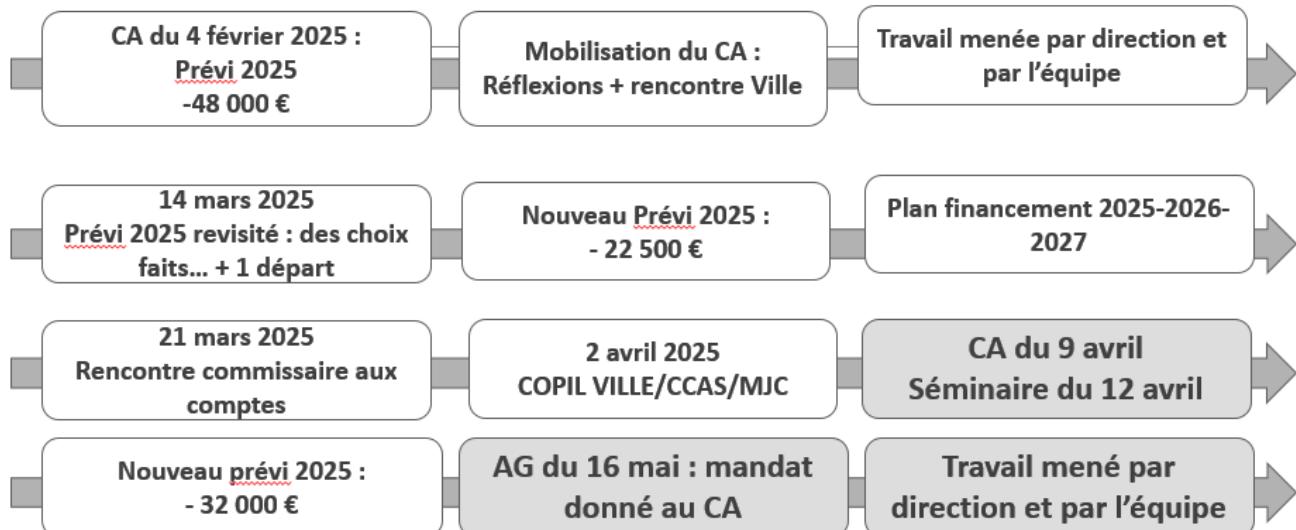
Voir les grilles en annexe.

Vote POUR à l'unanimité des présent·es et représenté·es

4. Budget prévisionnel 2025

Rappel du processus de construction du budget 2025 :

Budget prévisionnel 2025



Le budget a été construit pour correspondre à l'analytique qui est imposée par la nouvelle convention avec la ville tout en facilitant les compte-rendus financiers à faire pour les autres partenaires de la MJC.
L'arbitrage des activités hebdomadaires se fera la semaine du 7 octobre.

Les propositions issues du CA et de l'équipe	Les propositions issues de l'AG
<ul style="list-style-type: none"> Placement livret Paiement Cb par helloasso Renego contrat téléphonie Remise en cause activité gratuite des membres du bureau Tarifs séjours réajustés Réduire les spectacles (!!!! Subvention) Pas d'activité socio-éduc déficitaire à la rentrée 2025 Suppression d'activités (sorties ALSH) Suppression d'achats de matériel Nouvelles subventions identifiées : colos apprenantes, FDVA 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les adhésions : + 1 euros et + 2 euros Augmenter la cotisation foyer : + 3 euros (+ parrainage) Augmenter les cotisations activités socio-educ : + 3% Augmenter plus régulièrement les tarifs en fonction du coût de la vie

Ce qui n'a pas été intégré dans la version du budget de ce jour :

- Demander au CCAS de compléter davantage les différences entre coût et tarifs pour les familles
- Demander à la ville d'augmenter la subvention
- Réduire le temps de travail poste comptable et mutualiser avec Voreppe

Plusieurs questions sont soulevées :

- Pourquoi la subvention de la ville n'augmente pas avec le coût de la vie puisque notamment l'évolution des salaires est imposée par la convention collective ?
 - La recherche de subvention ne se fait-elle pas au détriment de l'activité ?
 - Quand le Directeur Financier de la ville pense pouvoir travailler avec la MJC comme proposé par Julien Stevant au printemps ?
- ⇒ La ville verra ses dotations encore baisser en 2026
- ⇒ Le problème n'est pas le temps passé à chercher des subventions mais c'est la pression et la charge mentale
- ⇒ Il y a du bénévolat des salariés dans ce travail de construction du budget et de recherches perpétuelles de solutions de financements. C'est de plus en plus prenant.
- ⇒ Si la subvention baisse, c'est la jeunesse qui en pâtira. La culture ne doit pas être la variable d'ajustement.

Voir en annexe le tableau des charges et des produits synthétisés par secteur.

Vote ABSTENTION 1, POUR 19

5. Modification des Statuts

Le travail menant au document transmis (voir en annexe) a besoin d'être examiné de manière approfondie. Il est donc prévu d'organiser une réunion pour ce faire à l'automne.

Danielle Cordier, Nathalie Brévia, Pierre Fléty, Nadine Desseaux souhaitent y participer.

L'avis des salarié·es sera sollicité.

Une Assemblée Générale extraordinaire sera organisée pour les valider.

6. Point règlement intérieur

Une fois les statuts finalisés, le règlement intérieur associatif sera adapté pour être cohérent. Il sera validé par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

7. Projet Associatif

Le projet associatif élaboré pour la période 2022-2025 a été peu mis à profit pour cadrer les actions de la MJC ou la prise de décision.

Il est proposé de prolonger la durée portée par ce projet jusqu'en 2027.

Vote POUR à l'unanimité des présents et représentés.

8. Point d'actualité

a) Richesses Humaines

L'ambiance est compliquée malgré nous.

Carla, la comptable s'est rétractée de la rupture conventionnelle, dans les délais impartis. C'est prévu dans le processus.

Isabelle, l'animatrice Jeunesse nous quitte le 12/07. C'est une rupture conventionnelle qui convient aux deux parties. Jean-Baptiste s'organise pour pallier cette absence pour ne pas pénaliser la proxi et les séjours prévus. D'une part pour ne pas décevoir les jeunes, d'autre part parce que la nouvelle convention d'objectifs et de moyens Ville/CCAS/MJC met la pression sur les résultats quantitatifs à atteindre et que d'autres partenaires financeurs sont également en attente de la bonne réalisation des actions jeunesse (CAF notamment)

b) Centre de loisirs des 3 Fontaines

Il y avait l'impératif que le centre soit prêt pour l'accueil des enfants pour les vacances. L'entreprise sollicitée par la ville a tenu les délais sur lesquels elle s'était engagée.

Non seulement les plafonds ont été refaits, mais aussi les faïences et les peintures usagées.

Mardi 1^{er} juillet aura lieu la réunion de réception des travaux.

9. Questions diverses

Jean-Baptiste, délégué du personnel au CSE (Comité Socio Educatif) interroge le conseil d'administration quant à ses propositions pour 2026.

« L'année 2026 commence à s'organiser dès l'automne. Il est nécessaire de se positionner rapidement.

Peu de solutions s'offrent à nous. Quelles sont les décisions du CA. :

Supprimer des activités, diminuer les activités au risque de perdre des recettes et des subventions ?

Ou arrêter « les économies de bouts de chandelle et supprimer des postes » comme cela a été dit par la ville de Rives lors du dernier COPIL. Si oui lesquels ? »

Fait à Rives le 27 août 2025,



Marie-Anne TRAVEAUX
Présidente de la MJC